

# Conditions Générales d'Utilisation

Version à jour au 22/12/2020

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| 1. PRESENTATION DE LA PLATEFORME ET CADRE DE LA RELATION DES PARTIES.....        | 2  |
| 2. DÉFINITIONS .....   | 2  |
| 3. OBJET .....   | 3  |
| 4. ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES.....                     | 3  |
| 5. INSCRIPTION ET CREATION D'UN COMPTE .....                                     | 4  |
| 6. INDEPENDANCE DES PARTIES.....   | 6  |
| 7. PROCESSUS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME .....                                | 6  |
| 8. CONDITIONS FINANCIERES ET MODALITES DES TRANSACTIONS ENTRE LES MEMBRES .....  | 8  |
| 9. REMUNERATION DE STOOTIE.....  | 10 |
| 10. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DES MEMBRES.....                               | 11 |
| 11. OBLIGATIONS DES OFFREURS.....  | 11 |
| 12. OBLIGATIONS DES DEMANDEURS .....   | 15 |
| 13. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DE STOOTIE.....                                | 15 |
| 14. SUPPRESSION, SUSPENSION ET CLÔTURE DU COMPTE DU MEMBRE .....                 | 17 |
| 15. RECLAMATIONS ET REGLEMENT DES LITIGES ENTRE MEMBRES .....                    | 18 |
| 16. EVALUATION DES OFFREURS.....   | 19 |
| 17. PROPRIETE INTELLECTUELLE.....  | 20 |
| 18. DONNEES PERSONNELLES .....   | 21 |
| 19. PREUVES .....  | 21 |
| 20. NOTIFICATION .....   | 22 |
| 21. NON RENONCIATION / DIVISIBILITE / CESSION .....                              | 22 |
| 22. SUSPENSION DE LA PLATEFORME .....  | 22 |
| 23. RESOLUTION DES LITIGES ENTRE STOOTIE ET LES MEMBRES - DROIT APPLICABLE ..... | 23 |

# 1. PRESENTATION DE LA PLATEFORME ET CADRE DE LA RELATION DES PARTIES

La société HALTAE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000,00 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro RCS 842 983 918, ayant son siège social 120-126 Quartier de Bacalan - 33000 BORDEAUX exploite la plateforme en ligne STOOTIE (ci-après « STOOTIE »).

La plateforme STOOTIE est une plateforme permettant de mettre en relation des demandeurs de services du quotidien, avec des offreurs professionnels ou non.

La plateforme est accessible sur le site <https://stootie.com>, ou toute autre adresse qui pourrait lui être substituée et sur les applications mobiles éponymes iOS et Android.

**Le rôle de STOOTIE se limite à l'intermédiation entre Demandeurs et Offreurs. STOOTIE n'intervient en aucune manière dans les transactions entre Demandeurs et Offreurs, qui décident seuls, et à leur propre discrétion, de la conclusion de contrats de prestations de services par l'intermédiaire de la Plateforme. STOOTIE n'est donc pas partie au contrat qui se noue entre le Demandeur et l'Offreur pour une prestation déterminée.**

Il est par ailleurs précisé que STOOTIE et les Membres sont des parties indépendantes, chacune agissant en son nom et pour son propre compte, conformément aux stipulations de l'article 6 des présentes Conditions Générales. Ainsi, il est rappelé que l'Offreur peut gérer et organiser son activité en toute indépendance et les présentes ne créent donc aucun lien de subordination, de hiérarchie, de relations employeur/employé ou franchiseur/franchisé entre STOOTIE d'une part et l'Offreur d'autre part.

## 2. DÉFINITIONS

**2.1 « Abonnements »** : désignent les formules d'Abonnements mensuels proposées par la Plateforme aux Offreurs afin de pouvoir bénéficier de certains avantages en fonction de la formule choisie.

**2.2 « Application »** : désigne l'une quelconque des applications mobiles STOOTIE (notamment iOS et Android) et « **Applications** » désignent l'ensemble des applications précitées. Les Applications font partie de la Plateforme.

**2.3 « Compte de paiement Offreur »** : désigne le compte de paiement opéré par [Stripe](#) en tant que prestataire de service de paiement. Ce compte de paiement est alimenté par le paiement réalisé par les Demandeurs au titre des prestations exécutées par l'Offreur ayant utilisé la plateforme STOOTIE.

**2.4 « Contenu(s) »** : désigne tout contenu mis en ligne par un Membre sur la Plateforme notamment, sans que cette liste soit limitative, tout descriptif de Service (donnée, information, texte), commentaire, avis, évaluation, nom, pseudonyme, enseigne, photographie, image, son, vidéo, logo et tout autre élément mis en ligne.

**2.5 « Demande »** : désigne la demande de Service publiée par un Demandeur sur la Plateforme.

**2.6 « Demandeur »** : désigne un Membre qui publie une annonce sur la Plateforme exprimant ses besoins ou ayant indiqué son acceptation de l'Offre d'un Offreur.

**2.7 « Frais de Mise en relation »** : désigne la rémunération perçue par STOOTIE au titre de la mise en relation permise par la Plateforme. Ces Frais de Mise en relation sont supportés tant par le Demandeur que par l'Offreur. Les Frais de Mise en relation sont décrits à l'article 9 des Conditions Générales.

**2.8 « Membre »** : désigne toute personne qui s'inscrit sur la Plateforme. Un même Membre peut être Demandeur et Offreur selon la situation. Il peut avoir la qualité de professionnel, de non professionnel ou de consommateur.

**2.9 « Offre »** : désigne la proposition de Service émise par un Offreur en réponse à une Demande publiée sur la Plateforme.

**2.10 « Offreur ou Stooter »** : désigne un Membre qui propose ses Services sur la Plateforme.

**2.11 « Partie »** : désigne STOOTIE et/ou les Membres de la Plateforme.

**2.12 « Plateforme »** : désigne la structure fonctionnelle et organisationnelle mise en place par STOOTIE permettant la mise en relation d'Offreurs et Demandeurs de Services, accessible par le biais de l'un quelconque des Sites ou Applications. La Plateforme inclut l'ensemble des Sites et Applications et désigne donc indifféremment l'ensemble ou tout ou partie des Sites ou Applications.

**2.13 « Réservation Sécurisée »** : désigne le mode de réservation disponible proposé par STOOTIE à disposition des Membres afin de rémunérer les Services via la plateforme sécurisée qui permet notamment de réduire les risques d'annulation de dernière minute de la part d'un Membre et de sécuriser le paiement du Service.

**2.14 « Rubrique classement des Offres et des avis »** : désigne la rubrique relative au fonctionnement de la Plateforme, au référencement, classement des annonces et aux avis publiés sur la Plateforme, disponible [ici](#).

**2.15 « Service »** : désigne un Service proposé par un Offreur et réalisé par lui.

**2.16 « Service Interdit »** : désigne un service interdit sur la Plateforme, tel que plus amplement décrit à l'article 11.1.1 des présentes Conditions Générales ainsi que dans le document intitulé « Services interdits à la vente et professions réglementées », disponible [ici](#).

**2.17 « Site »** : désigne le site internet disponible à l'adresse [www.stootie.com](http://www.stootie.com).

**2.18 « Transaction »** : désigne le paiement du Service par le Demandeur par l'intermédiaire de la Réservation Sécurisée.

### 3. OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « Conditions Générales ») prévoient les conditions dans lesquelles STOOTIE met à disposition sa Plateforme aux Membres sur le Site.

## 4. ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

### 4.1. Acceptation et durée des Conditions Générales

Pour toute utilisation de la Plateforme, le Membre devra obligatoirement avoir pris connaissance et accepter sans restriction ni réserve les présentes Conditions Générales en cochant la case prévue à cet effet. Les présentes Conditions Générales sont conclues pour une durée indéterminée.

En acceptant les présentes Conditions Générales, le Membre reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales y compris ses annexes (les Services interdits et professions réglementées).

#### **4.2. Modification des Conditions Générales**

STOOTIE se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales et les documents y afférents.

STOOTIE en informera les Membres par tous moyens et au minimum quinze (15) jours avant leur entrée en vigueur, afin que ces derniers puissent prendre connaissance des modifications. Dans l'hypothèse où le Membre n'accepterait pas les nouvelles Conditions Générales, ce dernier pourra sans motif, ni préavis, ni formalité et avec effet immédiat procéder à sa désinscription de la Plateforme. A cet effet, il suffira au Membre d'aller dans son espace et de se désinscrire via l'option proposée.

Afin d'utiliser la Plateforme, les Membres doivent également prendre connaissance et accepter les [Conditions Générales d'Utilisation de Stripe](#) (solution de paiement en ligne utilisable pour le règlement des Services), celles-ci pouvant faire l'objet de modifications de la part de STRIPE.

## **5. INSCRIPTION ET CREATION D'UN COMPTE**

### **5.1 Conditions d'inscription à la Plateforme**

L'utilisation de la Plateforme est réservée aux personnes physiques majeures ayant la capacité d'accomplir des actes juridiques, ou ayant obtenu l'autorisation préalable de leur représentant légal. L'inscription d'une personne morale doit être entreprise uniquement par une personne physique habilitée à la représenter, et seule cette dernière est autorisée à utiliser le compte créé.

L'utilisation de la Plateforme nécessite de disposer du matériel informatique adéquat et d'une connexion Internet, dont les frais sont à la charge du Membre.

### **5.2. Création de compte**

Afin de pouvoir bénéficier des services de STOOTIE en tant qu'Offreur ou Demandeur, le Membre doit compléter les informations obligatoires prévues dans le formulaire d'inscription selon qu'il est personne morale ou personne physique et doit notamment fournir : une adresse e-mail, un nom et prénom et un mot de passe.

L'inscription du Membre lui permet de créer un compte unique afin d'accéder à l'ensemble de la Plateforme à l'aide du même nom d'utilisateur et mot de passe.

A l'occasion de la création du compte, le Membre s'engage à fournir des informations exactes et conformes à la réalité et à les mettre à jour afin d'en garantir la pertinence et l'exactitude tout au long de l'utilisation de la Plateforme par le Membre.

Le Membre s'interdit d'enregistrer un nom d'utilisateur portant atteinte aux droits d'auteur, marques, dénominations sociales ou enseignes d'un tiers ou d'un autre Membre, ou encore un nom d'utilisateur ou pseudo visuellement ou phonétiquement proche du nom d'utilisateur ou pseudo d'un autre

Membre. Par ailleurs, le Membre s'interdit d'enregistrer comme nom d'utilisateur tout ou partie d'un lien URL, adresse ou autre nom de domaine pointant vers un site externe.

Le Membre s'interdit également d'usurper l'identité d'un Membre, ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou sa considération.

Le nom d'utilisateur et le mot de passe du Membre sont strictement personnels et le Membre s'engage à en maintenir la confidentialité. Le Membre s'engage à ne permettre à aucune autre personne un accès sous son identité ou son nom d'utilisateur. L'utilisation du nom d'utilisateur du Membre, associée à son mot de passe, fait présumer un accès et un usage de la Plateforme par ce Membre. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance d'un accès par un tiers à son compte, le Membre s'engage à en informer STOOTIE sans délai par e-mail à l'adresse [contact@stootie.com](mailto:contact@stootie.com), afin de permettre à STOOTIE de prendre des mesures pour remédier à la situation.

Chaque Membre s'engage à ne créer et à n'utiliser qu'un seul compte. Toute dérogation à cette règle devra faire l'objet d'une demande de la part du Membre par e-mail à l'adresse [contact@stootie.com](mailto:contact@stootie.com), d'une justification et d'une autorisation expresse et spécifique de STOOTIE.

Par dérogation, dans l'hypothèse où plusieurs personnes physiques appartenant à la même personne morale souhaitent avoir accès aux services proposés sur la Plateforme, chaque personne physique ayant capacité de représenter la personne morale devra se créer un compte unique et personnel. Il est donc entendu qu'il y aura autant de comptes qu'il y a de Membres de l'entité intervenant sur la Plateforme.

### **5.3. Statut de l'Offreur**

Pour postuler sur la Plateforme, le Membre devra indiquer s'il agit soit en tant que professionnel ou particulier. La qualité du Membre sera visible sur la Plateforme.

Le Membre qui déclare agir en tant que professionnel est invité à lire attentivement et à respecter les dispositions prévues à l'article 11 des Conditions Générales.

A ce titre, il est rappelé à l'Offreur que le fait de se présenter comme un consommateur ou un non-professionnel alors qu'il agit dans le cadre d'une activité professionnelle habituelle ou régulière peut être considéré par les autorités comme une pratique commerciale trompeuse, punie par un emprisonnement de 2 ans et une amende de 300.000 euros, le montant de l'amende pouvant être porté, de manière proportionnée aux avantages tirés du délit, à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ou à 50 % des dépenses engagées pour la réalisation de la publicité ou de la pratique constituant ce délit, conformément à l'article L.132-2 du Code de la consommation.

### **5.4. Contrôle**

STOOTIE n'opère pas de contrôle du statut déclaré et des informations fournies par les Membres.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 décembre 2018 pris pour l'application de l'article 242 bis du Code général des impôts, en ce qui concerne les Offreurs personnes physiques, pour lesquels le montant total brut des transactions réalisées sur une année est supérieur ou égal à 1.000 euros, STOOTIE vérifie les noms de famille ou d'usage, prénoms, date de naissance du Membre, notamment sur présentation par le Membre d'une copie d'une pièce d'identité. Les Offreurs personnes physiques s'engagent à communiquer à première demande et sans délai à STOOTIE ou à tout tiers désigné par ce dernier les pièces demandées. A défaut de communication, STOOTIE pourra suspendre le compte de l'Offreur concerné temporairement ou le clore définitivement en cas de refus persistant.

A ce titre, les Membres sont informés que STOOTIE peut avoir recours à un sous-traitant chargé de procéder à ce contrôle d'identité pour le compte et sur instructions de STOOTIE conformément à la politique de confidentialité accessible [ici](#).

## 6. INDEPENDANCE DES PARTIES

STOOTIE et les Membres sont des parties indépendantes, chacune agissant en son nom et pour son propre compte. Les présentes Conditions Générales ne créent donc aucun lien de subordination, de hiérarchie, d'agence, de mandat, société en participation, entreprise commune, de relations employeur/employé ou franchiseur/franchisé entre STOOTIE d'une part et le Membre d'autre part. Ainsi, il est entendu entre les Parties que STOOTIE n'est pas l'employeur des Offreurs proposant les Services sur la Plateforme et n'a sur ce fondement aucune obligation ou responsabilité à leur égard.

L'Offreur gère et organise son activité en toute indépendance. Cette indépendance se traduit notamment par le fait que :

- L'Offreur peut proposer ses services sur une autre plateforme collaborative ou exercer une autre activité concurremment à son inscription sur la Plateforme, aucune exclusivité de service ne lui est en effet demandée ;
- L'Offreur est incité à se constituer une clientèle propre et à ne pas dépendre exclusivement de la Plateforme ;
- L'Offreur maîtrise ses horaires et postule quand il le souhaite et planifie ses interventions directement avec le Demandeur ;
- L'Offreur fixe ses prix en toute liberté dans le respect de la législation applicable ;
- L'Offreur sélectionne les Demandeurs à qui il souhaite proposer ses Services ;
- La Plateforme ne lui donne aucune directive dans sa manière de se comporter ou de réaliser ses Services.

## 7. PROCESSUS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

### 7.1 Publication d'une Demande par un Demandeur

Le Demandeur peut créer et publier une Demande sur la Plateforme, en indiquant des informations quant au Service dont il souhaite bénéficier (catégorie et sous-catégorie de services, durée, localisation, coût, etc.) *via* un questionnaire.

Certaines informations doivent obligatoirement être renseignées par le Demandeur. A défaut, les Demandes ne pourront pas être mises en ligne.

Dans le cadre de la publication d'une Demande, le Demandeur doit respecter les dispositions des Conditions Générales notamment les articles 10 et 12.

Les Demandeurs sont invités à consulter la Rubrique Classement des Offres et des avis disponible [ici](#) afin de connaître les modalités de référencement des Demandes publiées sur la Plateforme.

### 7.2 Emission d'une Offre

#### 7.2.1 Nombre d'offres

Dès la publication de la Demande, les Offreurs peuvent y postuler.

Pendant 30 jours à compter de la première Offre, l'Offreur bénéficie d'une Période de découverte pendant laquelle il peut répondre à un nombre illimité d'annonces de Demandeurs. Il reçoit alors un email de STOOTIE à l'adresse email de contact renseignée lors de son inscription, l'informant de la date de démarrage et de la date prévisionnelle de fin de sa Période de découverte.

Passé cette Période de découverte, l'Offreur reçoit un email de STOOTIE le prévenant qu'il va passer en formule Stooter Débutant, ce qui signifie qu'il ne pourra plus répondre qu'à un nombre limité de 15 annonces publiées par les Demandeurs sur une période de 30 jours, à moins qu'il ne souscrive à un Abonnement à l'une des formules d'abonnement prévues aux Conditions Particulières.

Ainsi, à partir du dernier jour de sa Période de découverte, un Offreur ne pourra répondre qu'à 15 annonces maximum sur une période de 30 jours, et ce, dans tous domaines confondus.

Dès lors qu'un Offreur aura répondu à 15 annonces de Demandeurs avant la fin de la période de 30 jours, son compte sera donc bloqué et il ne pourra plus répondre à aucune annonce de Demandeur jusqu'à la fin de la période de 30 jours.

L'Offreur aura alors le choix entre d'une part, attendre la fin de la période de 30 jours pour avoir à nouveau la possibilité de répondre à 15 annonces sur la période de 30 jours suivante ou d'autre part, souscrire à une des formules d'Abonnement.

Tout Offreur ayant dépassé le nombre maximum de 15 réponses et qui essaiera de répondre à une 16ème annonce sur la période de 30 jours sera automatiquement redirigé vers une page présentant les formules d'Abonnement et permettant d'y souscrire.

#### 7.2.2 Sélection des Offres

Les Offres sont présentées au Demandeur dans les conditions prévues à la Rubrique Classement des Offres et des Avis disponible [ici](#).

### 7.3 Echanges entre les Offreurs et le Demandeur via la Plateforme et système anti-fraude

Les Offreurs et le Demandeur peuvent entrer en contact afin de convenir des conditions et modalités de l'exécution du Service envisagé, par l'intermédiaire de la Plateforme. Dans ce contexte, les Membres reconnaissent qu'ils ne doivent s'échanger aucune information (numéro de téléphone, adresse e-mail, etc.) ayant pour objet direct ou indirect de contourner la Plateforme (ci-après les « Contenus et/ou agissements non sollicités »).

La discussion est visible uniquement par les Membres concernés par la vente du Service.

Dans le respect des dispositions légales applicables, les Membres sont informés que STOOTIE a mis en place un procédé d'analyse automatisé des échanges entre les Membres sur la Plateforme, dans le seul but de détecter les Contenus et/ou agissements non sollicités et d'assurer le bon fonctionnement et l'amélioration de la Plateforme.

Si l'outil informatique de STOOTIE détecte un tel Contenu et/ou agissement non sollicité, STOOTIE pourra suspendre ou clôturer le compte du Membre concerné, dans les conditions prévues à l'article 14.2 des présentes.

### 7.4. Acceptation de l'Offre et de la Demande

Après avoir échangé avec un ou plusieurs Offreurs, le Demandeur choisit l'Offre de son choix.



Avant de confirmer l'opération pour exprimer son acceptation, le Demandeur devra vérifier le détail de l'opération et son prix, la plateforme STOOTIE n'agissant que comme plateforme d'hébergement des annonces des Offreurs et Demandeurs

L'Offreur devra à son tour confirmer l'acceptation de la Demande.

### **7.5. Exécution du Service**

A l'acceptation de l'Offre par le Demandeur et après le paiement du Service par le Demandeur dans les conditions décrites à l'article 8 des présentes Conditions Générales, l'Offreur s'engage à effectuer le Service dans les modalités convenues avec le Demandeur.

L'Offreur et le Demandeur concluent entre eux un contrat de prestation de service ou toute autre forme d'accord permettant d'encadrer les conditions et modalités de la réalisation du Service. STOOTIE se contente de mettre en relation l'Offreur et le Demandeur et n'intervient aucunement dans la contractualisation des engagements de l'Offreur et du Demandeur.

## **8. CONDITIONS FINANCIERES ET MODALITES DES TRANSACTIONS ENTRE LES MEMBRES**

Les Demandeurs doivent payer le Service proposé par l'Offreur sur la Plateforme *via* la Réservation Sécurisée proposée par STOOTIE.

### **8.1 Fonctionnement de la Réservation Sécurisée**

STOOTIE met à disposition des Membres sur la Plateforme une Réservation Sécurisée opérée par Stripe, prestataire de service de paiement, qui permet notamment de réduire les risques d'annulation de dernière minute de la part d'un Membre et de sécuriser le paiement du Service.

Pour bénéficier de la Réservation Sécurisée, il faut que l'Offreur et le Demandeur l'aient expressément accepté.

En outre, l'Offreur s'engage à fournir son Relevé d'Identité Bancaire (RIB) dans le cadre de la Réservation Sécurisée ainsi que les informations signalées comme obligatoires. La Réservation Sécurisée est un système de paiement en ligne fourni par Stripe et soumis à l'accord sur les comptes Stripe connected (Stripe Connected Account Agreement), qui inclut les Modalités de service de Stripe (l'ensemble étant appelé les ["Conditions Générales d'Utilisation Stripe" - "Stripe Services Agreement"](#)).

Les Conditions Générales d'Utilisation Stripe doivent être acceptées par le Membre qui souhaite bénéficier de la Réservation Sécurisée.

La Réservation Sécurisée est intégralement gérée par Stripe, STOOTIE n'intervenant pas dans l'utilisation dudit service. L'ensemble des conditions et modalités liées au paiement *via* la Réservation Sécurisée est régi par les Conditions Générales d'Utilisation Stripe accessibles [ici](#).

Pour bénéficier de la Réservation Sécurisée, le Demandeur doit valider les modalités du Service confié à l'Offreur et notamment le prix, la date et les modalités du Service.

La Réservation Sécurisée est effectuée par le Demandeur qui paye le montant du Service proposé par l'Offreur auquel s'ajoute les Frais de Mise en relation définis à l'article 9 des Conditions Générales.

La somme est alors débitée auprès du Demandeur et est placée dans le compte tenu par Stripe et ne sera versée à l'Offreur qu'après réception de l'information de réalisation effective du Service par le Demandeur.



La réception du paiement du Demandeur constitue la confirmation de la Réservation Sécurisée. STOOTIE adressera alors un e-mail au Demandeur et à l'Offreur à l'adresse indiquée lors de leur inscription à la Plateforme pour les informer que la Transaction a bien été réalisée.

Cette Réservation Sécurisée permet au Demandeur de s'assurer que l'Offreur encaissera le montant dû au titre de la réalisation du Service qu'une fois l'opération effectuée et confirmée par le Demandeur.

Ainsi, après la réalisation du Service, le Demandeur confirme à STOOTIE la bonne exécution de la prestation réalisée par l'Offreur. Cette confirmation peut prendre deux formes :

- **Confirmation expresse** : le Demandeur doit confirmer, via la Plateforme, dans les 72 (soixante-douze) heures suivant la date prévue de réalisation du Service le bon déroulement de la prestation, cette confirmation validant le paiement de l'Offreur ;
- **Confirmation tacite** : Sans manifestation particulière du Demandeur dans les 72 (soixante-douze) heures suivant la date prévue de réalisation du Service, le Demandeur est réputé avoir confirmé le bon déroulement de la prestation et valide le paiement de l'Offreur.

Le Demandeur peut aussi contester le bon déroulement de la prestation par l'Offreur sous 72 (soixante-douze) heures à compter de la date prévue du Service afin de bloquer le processus de paiement de l'Offreur. Dans ce cas un litige est ouvert et est traité dans les conditions décrites à l'article 15 des présentes Conditions Générales.

## **8.2. Versement du paiement à l'Offreur dans le cadre de la Réservation Sécurisée**

A défaut de contestation par le Demandeur de la bonne exécution de la prestation par l'Offreur dans les 72 (soixante-douze) heures à compter de la date prévue de la réalisation du Service, Stripe versera à l'Offreur le montant payé par le Demandeur diminué des Frais de Mise en relation visés à l'article 9 des présentes Conditions Générales.

Les sommes dues à l'Offreur au titre du Service réalisé seront versées sur le Compte de paiement Offreur accessible via son compte. L'Offreur pourra récupérer le montant de son Compte de paiement Offreur par virement bancaire (uniquement pour les Offreurs en zone SEPA), sur demande faite auprès de STOOTIE.

STOOTIE n'est en aucun cas responsable ou garant à l'égard de l'Offreur d'un incident de paiement si, pour quelque raison que ce soit, la somme payée par le Demandeur venait à devoir être reversée notamment en cas d'opposition sur la carte bancaire du Demandeur ou d'utilisation frauduleuse par un tiers de la carte bancaire du Demandeur. Dans ce cas, l'Offreur s'oblige à restituer à STOOTIE à première demande toute somme reçue remise en cause du fait d'un tel incident de paiement.

Il appartient à l'Offreur de respecter les obligations légales résultant de la perception d'une somme d'argent, notamment de l'éventuelle déclaration des revenus ainsi perçus (voir article 11.1.3 des Conditions Générales).

## **8.3. Annulation du Service et de la Transaction et droit de rétractation**

### **8.3.1 Annulation du Service et de la Transaction**

Le Demandeur et/ou l'Offreur a la possibilité d'annuler le Service commandé et la Transaction prévue par la Réservation Sécurisée, tant que le Service n'a pas été réalisé.

En cas d'annulation par le Demandeur ou l'Offreur avant les date et heure prévues de la réalisation du Service, STOOTIE rembourse sans délai au Demandeur la totalité du montant qu'il a versé au titre de la Transaction, y compris les Frais de Mise en relation visés à l'article 9. L'Offreur n'est pas payé et ne peut exiger aucune compensation financière, ce qu'il reconnaît et accepte expressément.

En cas de remboursement, la carte de crédit utilisée par le Demandeur pour le paiement du Service sera re-créditée.

### 8.3.2 Rétractation du Service par le Demandeur consommateur vis-à-vis de l'Offreur professionnel

Conformément aux dispositions de l'article L.221-18 et suivants du Code de la Consommation, le Demandeur contractant en ligne bénéficie, dans certaines situations, d'un droit de rétractation relatif au Service proposé par l'Offreur.

Le droit de rétractation s'applique entre l'Offreur professionnel et le Demandeur consommateur.

Lorsque l'Offreur est un professionnel, il appartient à ce dernier de respecter l'ensemble des règles et obligations lui incombant en sa qualité de professionnel, au regard du droit de la consommation et notamment d'informer le consommateur sur son droit de rétractation, les conditions, le délai et les modalités d'exercice de ce droit. Les obligations de l'Offreur Professionnel à ce titre lui sont rappelées à l'article 11.2 des Conditions Générales.

### 8.3.3 Rétractation de la Mise en relation par le Demandeur consommateur vis-à-vis de STOOTIE

En vertu des dispositions des articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le Demandeur consommateur ou non professionnel dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de Mise en Relation pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Si le délai de quatorze (14) jours ouvrés expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer votre droit de rétraction, vous devez nous notifier votre décision de vous rétracter dans le délai indiqué ci-dessus.

L'exercice du droit de rétractation peut se faire par email à l'adresse à [stooters@stootie.com](mailto:stooters@stootie.com) ou par courrier à l'adresse suivante société HALTAE, 120-126 Quartier de Bacalan, 33000 BORDEAUX, par toute déclaration dénuée d'ambiguïté ou en nous retournant le formulaire suivant complété et signé.

#### MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de la Mise en relation)

A l'attention de la société HALTAE,  
120-126 Quartier de Bacalan  
33000 BORDEAUX

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur La Mise en relation ci-dessous :

Transaction en date du :

Nom du Demandeur consommateur :

Adresse du Demandeur consommateur :

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

A la suite de votre demande de rétractation, STOOTIE, conformément aux dispositions légales, procédera à votre remboursement dans un délai de 14 (quatorze) jours suivant la notification de votre demande de rétractation.

## 9. REMUNERATION DE STOOTIE

En contrepartie de la fourniture des services de mise en relation proposés par STOOTIE *via* la Plateforme, STOOTIE perçoit des Frais de Mise en relation versés tant par le Demandeur que l'Offreur.

L'Offreur versera à STOOTIE une somme correspondant à 3% (trois pour cent) TTC du prix TTC du Service proposé dans l'Offre.

Le Demandeur versera à STOOTIE une somme calculée selon un taux dégressif par palier en fonction du prix du Service proposé dans l'Offre, à laquelle pourront s'ajouter des frais fixes.

Le montant du Prix du Service est indiqué au Demandeur au moment où il valide le paiement et lui est rappelé à la confirmation de sa commande.

Les Frais de Mise en relation sont versés à STOOTIE par STRIPE une fois le Service réalisé, conformément à l'article 8 des présentes.

## 10. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DES MEMBRES

Chaque Membre s'engage à utiliser la Plateforme et à publier des Contenus sur la Plateforme dans le respect des présentes Conditions Générales et des dispositions législatives et/ou réglementaires en vigueur.

Chaque Membre est seul responsable du Contenu qu'il publie, STOOTIE ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire technique passif pour sa mise en ligne et ne contrôlant pas le Contenu avant sa mise en ligne. Le Membre s'interdit de publier un ou des Contenus et plus généralement d'effectuer tout acte ou agissement contraire aux Conditions Générales et à la Rubrique classement des Offres et des avis disponible [ici](#).

En outre le Membre s'interdit (i) d'inclure dans ses mots clé de recherche des termes portant atteinte aux droits d'un tiers, et notamment aux droits d'auteur, marques, dénominations sociales ou enseignes d'un tiers ou d'un Membre, ou reprenant en tout ou partie le pseudo d'un autre Membre, (ii) d'inclure dans tout Contenu tout ou partie d'un lien URL, adresse ou autre nom de domaine pointant vers un site externe à la Plateforme, et/ou (iii) de contourner, détourner et/ou faire obstacle (ou tenter de contourner, détourner et/ou faire obstacle) de manière déloyale à un service soumis à rémunération sur la Plateforme.

Le Membre reconnaît et accepte que son Contenu puisse être visualisé sur la Plateforme par tout Membre qui pourra accéder à son profil.

Chaque Membre garantit STOOTIE concernant tous les Contenus qu'il a publiés sur la Plateforme, et accepte en conséquence d'indemniser STOOTIE en cas d'action d'un tiers dès lors que cette action aurait pour cause, fondement ou origine tout Contenu publié par le Membre. Chaque Membre s'engage à supporter toutes les conséquences, notamment financières, qui pourraient résulter d'une telle action et à indemniser STOOTIE.

## 11. OBLIGATIONS DES OFFREURS

### 11.1 OBLIGATIONS DE TOUS LES OFFREURS

### 11.1.1 Services Interdits

Chaque Offreur s'interdit d'offrir des Services :

- (i) non autorisés à la vente par STOOTIE tels que listés dans le document intitulé « Services interdits à la vente et professions réglementées » accessible [ici](#) ;
- (ii) pour lesquels l'Offreur ne dispose pas des compétences et/ou qu'il n'est pas en mesure de délivrer notamment dans le délai indiqué dans l'Offre ;
- (iii) susceptibles de constituer l'exercice illégal d'une activité réglementée ou soumise à autorisation, quelle qu'elle soit. A ce titre, le Membre est invité à consulter le document intitulé « Services interdits à la vente et professions réglementées » accessible [ici](#).

Dans l'hypothèse où STOOTIE aurait connaissance, suite à une alerte, de la proposition de Services Interdits sur la Plateforme, STOOTIE se rapprochera du Membre concerné afin d'obtenir des explications. Si ces dernières ne sont pas concluantes, STOOTIE se réserve le droit, après information de l'Offreur, de :

- (i) retirer ledit Service Interdit contrevenant aux dispositions des présentes Conditions Générales et/ou aux dispositions législatives et/ou réglementaires en vigueur ;
- (ii) bloquer, suspendre ou clôturer le compte de l'Offreur dans les conditions prévues à l'article 14 des présentes ;
- (iii) communiquer aux autorités compétentes toutes les informations requises concernant l'exercice d'un Service Interdit, y compris les informations à caractère personnel des Membres le cas échéant, et/ou de coopérer avec les autorités compétentes sur leur demande.

### 11.1.2. Engagements des Offreurs

Chaque Offreur s'engage à :

- (i) indiquer les caractéristiques et qualités complètes et exactes de chaque Service proposé sur la Plateforme ;
- (ii) fournir toutes les informations nécessaires dans l'offre de Service afin que le Demandeur ne puisse pas être induit en erreur. Chaque Offreur est seul responsable de la fourniture de l'intégralité des éléments de l'Offre, notamment le descriptif, le prix, les délais d'intervention, STOOTIE n'intervenant pas, de quelque manière que ce soit, dans la détermination de ces éléments ;
- (iii) respecter les exigences de qualité de service imposées par STOOTIE sur la Plateforme ;
- (iv) agir en toute loyauté et probité et ne pas porter à l'image de la Plateforme ;
- (iv) rendre un service de qualité, conforme aux attentes du Demandeur et respectueux des délais convenus avec celui-ci ;
- (v) avoir un profil complet et à jour ;
- (vi) effectuer les missions en personne, son identité ayant été déclarée à la Plateforme. En aucun cas, il n'est autorisé à sous-traiter la réalisation de ses Services ;
- (vii) se faire rémunérer les Services réalisés par l'intermédiaire de la Plateforme uniquement via la Plateforme ;
- (viii) ne pas fournir ses coordonnées personnelles et à communiquer avec le Demandeur via la messagerie de la Plateforme jusqu'à la confirmation de la réservation de l'Offre par le Demandeur.

Chaque Offreur est seul responsable de tout Service qu'il propose sur la Plateforme, de même que de l'observation de l'ensemble des lois et réglementations applicables aux Services proposés et sera seul responsable (notamment vis-à-vis d'un Demandeur mais également de STOOTIE) en cas de dommage causé par ses Services ou plus généralement de toutes les conséquences liées à l'Offre

et la vente de ses Services. STOOTIE ne saurait en aucune manière être tenue responsable de la non-conformité et de la mise en vente d'un Service non-conforme aux lois et réglementations en vigueur. L'Offreur s'engage à garantir STOOTIE en cas de plainte, d'action ou de réclamation d'un tiers ou d'un Demandeur à l'encontre de STOOTIE lié à la non-conformité d'un Service à la réglementation en vigueur, et à indemniser STOOTIE de toutes les conséquences liées à la non-conformité de ses Services aux lois et réglementations en vigueur. L'Offreur s'engage en conséquence à prendre directement à sa charge le paiement de toutes sommes, y compris toutes éventuelles condamnations, frais de justice, honoraires d'avocat et autres montants qui seraient dus à ce titre (ou à rembourser STOOTIE à première demande).

L'Offreur s'engage à garder les informations que le Demandeur lui aurait communiquées pour la bonne exécution du Service, strictement confidentielles, étant précisé qu'il les conservera pour la seule durée d'exécution du Service. Il ne pourra les divulguer en aucun cas. L'Offreur s'engage également à n'utiliser les coordonnées et autres données communiquées par le Demandeur que pour les besoins de l'exécution du Service et des obligations légales qui s'y rattachent, et en conformité avec la Politique de confidentialité disponible [ici](#).

**Enfin, les Offreurs déclarent n'être lié par aucune clause d'exclusivité ou de non-concurrence vis-à-vis d'un tiers et qu'ils sont libres de réaliser les Services proposés sur la Plateforme.**

### **11.1.3 Déclarations et respect des obligations légales, sociales et fiscales**

Les revenus générés par les Offreurs par l'intermédiaire de la Plateforme doivent être déclarés à l'administration fiscale.

En outre, les revenus sont soumis à cotisations sociales et entraînent l'affiliation à un régime de sécurité sociale.

Les Offreurs sont invités à prendre connaissance des fiches mises en place par les administrations afin de connaître les règles applicables à la déclaration de revenus, la déclaration d'activité et au paiement des cotisations sociales :

- Obligations fiscales : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/10841>
- Obligations sociales : <http://www.securite-sociale.fr/Vos-droits-et-demarches-dans-le-cadre-des-activites-economiques-entre-particuliers>.

Il est recommandé aux Offreurs de déclarer la création de leur activité sur le site <https://www.quichet-entreprises.fr/fr/> ou auprès d'un centre de formalité des entreprises.

Plus largement, l'Offreur est tenu de respecter l'ensemble des obligations légales à sa charge dans le cadre des Services réalisés par l'intermédiaire de la Plateforme. En cas de besoin, les Offreurs sont invités à se rapprocher de professionnels susceptibles de les accompagner dans le respect des obligations légales à leur charge.

En outre, chaque Offreur s'engage à respecter les lois, réglementations et normes de toutes sortes en vigueur relatives à l'utilisation des services proposés via la Plateforme, à la sollicitation d'offres de services et à la vente de services.

## **11.2 OBLIGATIONS DES OFFREURS PROFESSIONNELS**

Il appartient à chaque Offreur d'indiquer s'il agit à titre professionnel ou non, STOOTIE ne saurait être tenue responsable à cet égard. Il appartient à l'Offreur le cas échéant de solliciter, à ses frais, l'assistance notamment juridique nécessaire pour déterminer son statut et effectuer toutes formalités.

L'Offreur sera tenu de fournir au Demandeur, à première demande, tout élément permettant de justifier de sa qualité de professionnel (extrait Kbis, numéro d'immatriculation au Registre du

Commerce et des Sociétés, fiche INSEE etc.), lequel s'oblige à réaliser les vérifications et contrôles qui s'imposent. STOOTIE ne procède à aucun contrôle ni aucune vérification des informations qui seraient fournies au Demandeur et, en conséquence, ne garantit pas l'exactitude, la loyauté et la réalité de ces informations, dont l'Offreur est le seul et unique garant.

Dans les cas visés à l'article 5.3 des présentes, STOOTIE se réserve la possibilité de contrôler la déclaration effectuée par le Membre, et ce dernier s'engage à collaborer avec SOOTIE et à lui communiquer l'ensemble des informations et documents nécessaires à cette vérification, à première demande.

A défaut, ou en cas de fausse déclaration, STOOTIE se réserve la possibilité de suspendre et/ou clôturer le compte du Membre dans les conditions prévues à l'article 14 des présentes.

L'Offreur garantit en outre être qualifié, compétent et disposer de tous les diplômes et/ou titres éventuels requis pour proposer ses Services. Il est rappelé aux Membres que la loi interdit l'usage, sans droit, d'un titre attaché à une profession réglementée par l'autorité publique ou d'un diplôme officiel ou d'une qualité dont les conditions d'attribution sont fixées par l'autorité publique.

L'Offreur pourra prendre connaissance de la liste non exhaustive des professions réglementées dans le document intitulé « Services Interdits à la vente et professions réglementées » disponible [ici](#). Par mesure de sécurité, STOOTIE interdit notamment formellement toute offre ou demande ayant pour objet, direct ou indirect, la pratique de soins médicaux.

STOOTIE rappelle en outre à l'Offreur agissant à titre professionnel son obligation de respecter l'ensemble des règles et obligations lui incombant en sa qualité de professionnel, au regard de la loi applicable, notamment mais sans limitation du droit de la consommation (clarté de l'offre faite au consommateur, information du consommateur, disponibilité des Services, conditions de livraison, droit de rétractation du consommateur, facturation et vente à distance, garanties etc.), du droit des sociétés, du droit social, du droit fiscal, de la législation relative aux pratiques commerciales déloyales, trompeuses ou agressives, et de celle relative aux soldes, qu'il affirme parfaitement connaître. L'Offreur professionnel est notamment tenu de respecter les dispositions des articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation relatives au droit de rétractation et il lui appartient de fournir au Demandeur consommateur les informations relatives à son droit de rétractation, en particulier les conditions, le délai ainsi que les modalités d'exercice de ce droit. Il lui est rappelé à ce titre que si un Demandeur consommateur se rétracte d'une prestation de Service déjà réalisée dans le délai légal de rétractation, alors que son consentement pour la réalisation de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation et son renoncement exprès à exercer ce droit n'ont pas été préalablement recueillis par l'Offreur professionnel, ce dernier est tenu au remboursement de l'intégralité du montant du Service, conformément à l'article L 221-25 du Code de la consommation.

L'Offreur agissant à titre professionnel doit également respecter les obligations de déclaration auprès de l'administration, dont il fait son affaire, étant rappelé que le travail dissimulé par dissimulation d'activité ou par dissimulation d'emploi salarié sont punis par l'article L. 8224-1 du Code du travail.

### **11.3 OBLIGATIONS DES OFFREURS CONSOMMATEURS ET NON PROFESSIONNELS**

Si l'Offre est proposée par un consommateur ou un non professionnel, l'Offreur consommateur ou non professionnel devra indiquer s'il entend faire bénéficier le Demandeur consommateur ou non professionnel d'un droit de rétractation. A défaut, l'Offre affichant

le prix total du Service proposé, y compris le cas échéant, tous les frais supplémentaires exigibles, sur la base du prix déclaré par l'Offreur comportera une mention indiquant ;



- l'absence de droit de rétractation pour le Demandeur au sens de l'article L.221-18 du code de la consommation ;
- les dispositions du code civil relatives au droit des obligations et de la responsabilité civile applicables à la relation contractuelle, par l'affichage d'un lien hypertexte.

## 12. OBLIGATIONS DES DEMANDEURS

Le Demandeur s'engage à faire preuve de bonne foi et de loyauté lors de la publication d'une Demande, de l'acceptation de l'Offre, tout au long de l'exécution du Service proposé par l'Offreur et lors de la notation de l'Offreur.

Le Demandeur s'engage à rémunérer l'Offreur exclusivement dans les conditions décrites dans les présentes Conditions Générales et à faire toutes les diligences nécessaires pour la bonne réalisation du paiement de l'Offreur.

Le Demandeur s'interdit de communiquer toute information qui permettrait l'exécution d'un Service en dehors du cadre prévu par les présentes Conditions Générales.

Plus largement, le Demandeur s'engage à respecter les obligations et garanties à sa charge au titre des présentes Conditions Générales.

## 13. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DE STOOTIE

### 13.1 Rôle d'intermédiaire de STOOTIE

STOOTIE est une Plateforme qui héberge les Contenus, les Offres et les Demandes des Membres pour leur permettre d'entrer en relation.

Les Membres représentent leurs propres intérêts. Ainsi, ils délivrent ou acceptent que leur soient fournis des services sous leur seule et entière responsabilité. STOOTIE n'est aucunement partie à l'opération qui peut se tenir entre les Membres, étant précisé que STOOTIE ne garantit pas que la prise de contact entre un Demandeur et un Offreur débouchera sur la conclusion d'une opération, quelle qu'elle soit.

Les Membres doivent donc prendre toutes les précautions et mesures de sécurité utiles et nécessaires, en s'assurant notamment que l'Offreur dispose des qualités, droits et compétences nécessaires pour fournir le Service proposé.

STOOTIE n'intervient pas dans les transactions entre les Membres, qui décident seuls, et à leur propre discrétion, de la conclusion de contrats de prestations de services ou de toute autre forme d'accord entre les Demandeurs et les Offreurs par l'intermédiaire de la Plateforme.

Dans l'hypothèse où un Membre ou un tiers aurait connaissance de l'offre de Services Interdits sur la Plateforme, ou dans l'hypothèse où un Membre ou un tiers aurait connaissance de la publication d'un Contenu par un autre Membre ou un agissement comportement contrevenant aux dispositions des Conditions Générales et/ou aux dispositions législatives et/ou réglementaires en vigueur, il s'engage à en informer STOOTIE par le bouton « signaler » sur les Sites et Applications ou par e-mail à l'adresse suivante : [contact@stootie.com](mailto:contact@stootie.com).

Dans l'hypothèse où un Membre signale à STOOTIE un tel Contenu, STOOTIE retirera promptement le Contenu concerné si celui-ci contrevient effectivement aux dispositions susvisées.



En revanche, en aucun cas STOOTIE ne saurait être tenue d'une obligation générale de surveillance quant aux Contenus publiés sur la Plateforme par les Membres.

Les Membres peuvent également utiliser le bouton « signaler » pour solliciter l'aide de STOOTIE dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme.

STOOTIE met à disposition de l'Offreur professionnel un espace lui permettant de communiquer ses propres conditions générales de vente ses mentions légales, ainsi que toutes autres informations précontractuelles.

### **13.2 Garanties proposées par STOOTIE**

A l'occasion d'une réservation à travers la Réservation Sécurisée, le Membre bénéficie d'une assurance souscrite par STOOTIE auprès de la MAIF au bénéfice des Offreurs.

Ces assurances permettent de couvrir certains dommages causés par l'Offreur dans le cadre des Service réalisés et relevant de sa responsabilité.

Toutes les précisions sur ces garanties et leur étendue sont librement accessibles sur la page <https://stootie.com/assurance>.

Cette assurance n'a toutefois ni pour objet ni pour effet de se substituer à l'assurance dont chaque Membre, quel que soit son statut, certifie bénéficié.

### **13.3 Obligations déclaratives**

A chaque Transaction réalisée sur la Plateforme, STOOTIE rappelle aux Offreurs leurs obligations sociales et fiscales en application des dispositions légales.

Une fois par an, STOOTIE adressera à l'Offreur un récapitulatif de l'ensemble des Transactions effectuées par l'Offreur et des sommes perçues par lui conformément à l'article 242 bis du Code général des impôts. L'Offreur comprend et accepte que STOOTIE transmettra aux autorités compétentes les informations visées audit article en respect des obligations légales à sa charge en qualité de plateforme de mise en relation à distance. Les Membres s'engagent à collaborer de bonne foi avec STOOTIE afin de lui permettre de respecter les obligations déclaratives à sa charge.

### **13.4 Limitation de responsabilité**

STOOTIE est responsable des fautes qui lui sont imputables. STOOTIE ne saurait être responsable notamment dans l'hypothèse où son manquement serait imputable aux Membres, à un fait imprévisible et insurmontable de tiers ou à un cas de force majeure.

En sa qualité d'hébergeur des Contenus mis en ligne par les Membres, STOOTIE ne pourra être tenu responsable au titre des Contenus publiés sur la Plateforme ou l'un quelconque des Sites par les Membres.

Cette limitation de responsabilité s'étend aux profils des Membres, dont STOOTIE n'est pas garant de la moralité, de la loyauté, et de l'honnêteté.

Nonobstant ce qui précède, conformément à l'article 6 de la loi du 21 juillet 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, il est entendu que la responsabilité de STOOTIE pourra être engagée dans l'hypothèse où elle n'agirait pas promptement dès le moment où il aurait été porté à sa connaissance un Contenu illicite au sens des lois et règlements applicables.

En outre, STOOTIE n'est pas responsable en cas de mauvaise ou non-exécution d'un Service ou tout autre manquement contractuel, en cas d'accident survenu à l'occasion de la fourniture du/des Service(s), en cas d'abus, de déloyauté ou de fraude émanant d'un Membre ou d'un tiers, ou de toute

autre faute délictuelle ou infraction commise par un autre Membre ou un tiers à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme.

Vis-à-vis des Offreurs professionnels, en cas de faute prouvée commise par STOOTIE, la responsabilité de STOOTIE, toutes causes confondues et quelles que soient les circonstances, ne pourra excéder le montant des Frais de Mise en relation payés par l'Offreur au cours des 12 mois précédant le fait générateur du dommage.

## 14. SUPPRESSION, SUSPENSION ET CLÔTURE DU COMPTE DU MEMBRE

### 14.1 Suppression du compte à l'initiative du Membre

Des options de désinscription aux services de STOOTIE sont disponibles sur le compte du Membre. Cette désinscription entraîne la clôture et la suppression du compte du Membre (y incluant les données personnelles associées, sauf dispositions contraires de la politique de confidentialité).

Si un Membre souhaite clôturer son compte, il doit adresser sa demande par e-mail à [contact@stootie.com](mailto:contact@stootie.com).

### 14.2. Suspension et clôture du compte du Membre par STOOTIE

Sans exclure d'autres voies de recours, STOOTIE se réserve le droit de suspendre ou de clôturer le compte d'un Membre et de cesser de fournir ses services audit Membre, notamment dans les cas suivants :

- (i) en cas de violation de tout ou partie des présentes Conditions Générales, et notamment de l'article 10, ou les législations et réglementations applicables ;
- (ii) si STOOTIE est dans l'incapacité de vérifier ou d'authentifier les informations fournies par le Membre, et que le Membre ne donne pas suite à ses demandes de vérification et/ou d'authentification ;
- (iii) si les agissements du Membre sont susceptibles d'engager sa responsabilité, la responsabilité de STOOTIE ou celle de tout autre Membre ;
- (iv) en cas de comportement du Membre contraire aux engagements de qualité de service de la Plateforme, potentiellement nuisible, préjudiciable, et/ou déloyal à l'égard de la Plateforme, de STOOTIE ou de tout Membre ;
- (v) dans l'hypothèse où STOOTIE aurait connaissance de tout acte ou agissement d'un Membre en dehors de la Plateforme (i) en vue de détourner ou de tenter de détourner tout ou partie des Membres de la Plateforme ou d'inciter tout ou partie des Demandeurs ou Offreurs à ne pas ou ne plus passer par la Plateforme (ii) potentiellement déloyal, préjudiciable, anti-commercial, dénigrant, diffamatoire, injurieux ou nuisible à l'égard de STOOTIE, de la Plateforme, de tout Membre ou (iii) violant à l'égard de STOOTIE de quelque autre manière les législations et réglementations applicables.

Avant toute suspension ou clôture du compte, STOOTIE informera le Membre et lui fournira, dans la mesure du possible, les motifs de la suspension ou de la clôture dans les meilleurs délais. Le Membre

devra répondre dans un délai de trente (30) jours calendaires à STOOTIE et se conformer à ses obligations. A défaut, le compte sera suspendu ou clôturé de plein droit par STOOTIE.

Toutefois, les Membres reconnaissent et acceptent que STOOTIE procèdera à la clôture du compte d'un Membre responsable de fraude à la carte bancaire avérée, sans mise en demeure préalable. Dans cette hypothèse, STOOTIE informera le Membre concerné des motifs de la clôture de son compte.

La clôture du compte d'un Membre emporte suppression dudit compte, en ce compris les données personnelles qui y sont associées, sous réserve de dispositions dérogatoires des présentes Conditions Générales ou de la politique de confidentialité de STOOTIE.

Au moment de la clôture du compte du Membre, STOOTIE et le Membre s'engagent à entrer en contact afin que STOOTIE puisse faire un virement du solde éventuellement créditeur sur le Compte de paiement Offreur sur le compte bancaire du Membre. A cette fin, le Membre s'engage à communiquer à STOOTIE l'ensemble des informations nécessaires afin de procéder au transfert du solde sur ses comptes bancaires (IBAN, pièce d'identité etc.).

## 15. RECLAMATIONS ET REGLEMENT DES LITIGES ENTRE MEMBRES

### 15.1. RECLAMATIONS

#### 15.1.1. Dispositions générales applicables à tous les Membres

Les Membres agiront avec toutes les diligences nécessaires à la bonne résolution de leurs différends.

La décision finale de rembourser le Demandeur appartient à l'Offreur. Toutefois, si l'Offreur refuse de faire droit à une réclamation, une demande de rétractation, d'annulation ou de retour formulée par le Demandeur ou ne traite pas cette réclamation ou demande dans un délai de 48 heures à compter de celle-ci, le Demandeur peut demander à STOOTIE d'examiner sa réclamation.

Dans l'hypothèse d'un refus ou de non-traitement abusif de la part de l'Offreur, STOOTIE peut rembourser le Demandeur du montant du Service concerné.

Ce montant sera refacturé à l'Offreur, ce qu'il reconnaît et accepte.

Si les Membres ont utilisé la Réservation Sécurisée, en cas de réclamation et jusqu'à résolution du litige, STOOTIE peut, sur demande expresse du Demandeur, bloquer temporairement le Compte de paiement de l'Offreur ainsi que sa possibilité de présenter des Offres à travers la Réservation Sécurisée.

Dans cette hypothèse, STOOTIE informera l'Offreur concerné.

En cas de réclamations répétées visant un même Offreur ou d'un taux d'annulation élevé de la part d'un même Demandeur, STOOTIE se réserve également le droit de suspendre ou de clôturer le compte du Membre concerné dans les conditions prévues à l'article 14.

#### 15.1.2 Dispositions particulières relatives aux relations entre un Offreur professionnel et un Demandeur non-professionnel ou consommateur

Les Membres reconnaissent et acceptent que les dispositions du code de la consommation s'appliquent aux relations entre professionnels et consommateurs ou non-professionnel.

Dès lors l'Offreur garantit connaître les dispositions applicables (notamment délai du droit de rétractation, garantie de conformité, etc.) et s'oblige à les respecter.

Les réclamations, quelles qu'elles soient (annulation, demande de remboursement, défaut de conformité, exercice du droit de rétractation), sont adressées par le Demandeur à l'Offreur et seront directement gérées entre eux sans aucune intervention de STOOTIE.

En aucun cas STOOTIE ne saurait être mêlée aux réclamations, demandes de rétractation et/ou toute autre demande formulée par le Demandeur auprès de l'Offreur professionnel, sous réserve des seules dispositions des présentes Conditions Générales.

### **15.1.3 Dispositions particulières relatives aux relations entre Offreurs et Demandeurs non-professionnels ou consommateurs**

Les réclamations, annulations et demandes de remboursement effectuées par le Demandeur doivent être directement adressées à l'Offreur et seront directement gérées entre le Demandeur et l'Offreur sans aucune intervention de STOOTIE. Il appartient au Demandeur et à l'Offreur de se mettre d'accord. Il est précisé que les dispositions du code de la consommation, et notamment concernant le droit de rétractation, la garantie de conformité, etc., ne s'appliquent pas aux Offreurs et Demandeurs agissant à titre non professionnel, sauf accord contraire de ces derniers.

Nonobstant ce qui précède, STOOTIE pourra être associée au règlement de tels litiges dans les seules limites de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales.

### **15.2 Litige entre les Membres**

STOOTIE met à disposition des Membres un service de règlement des litiges, sur demande expresse du Demandeur ou de l'Offreur concerné, et exclusivement dans l'hypothèse où ils n'arriveraient pas à résoudre leur différend directement entre eux et à l'amiable. Le Membre à l'origine de la demande devra prouver les diligences effectuées pour résoudre le litige à l'amiable avec l'autre Membre. Toute réclamation d'un Membre devra être détaillée, indiquer clairement les raisons du litige et être transmise à STOOTIE par lettre simple ou par e-mail à l'adresse [contact@stootie.com](mailto:contact@stootie.com).

STOOTIE n'a aucune obligation concernant le règlement des litiges qui lui sont soumis par les Membres. STOOTIE fera seulement son possible pour trouver des solutions susceptibles de satisfaire les Membres. En aucun cas la responsabilité de STOOTIE ne pourra être engagée sur ce fondement.

Dans le cas où le Service a été effectué via la Réservation Sécurisée, STOOTIE peut, sur demande expresse de l'un des Membres concernés par le litige, conserver les sommes payées par le Demandeur jusqu'à un accord amiable entre le Demandeur et l'Offreur ou une décision judiciaire définitive.

## **16. EVALUATION DES OFFREURS**

STOOTIE met en place un système de notation et de commentaire permettant au Demandeur, à l'issue du Service rendu, de noter l'expérience avec l'Offreur via son compte, sous forme d'attribution « d'étoiles ». La note maximum est de 5 (cinq) étoiles. Il est entendu que l'évaluation implique que la transaction soit parfaite entre le Demandeur et l'Offreur.

Ces notes et commentaires sont publics et accessibles à tous les Membres sur le profil des Membres.

La note associée au profil d'un Membre correspond à la moyenne de l'ensemble des évaluations du Membre concerné depuis son inscription sur la Plateforme.

La notation a vocation à permettre l'amélioration de la qualité de l'exécution des Services et n'a pas pour objectif d'exclure un Membre de la Plateforme.

Les Membres s'engagent à utiliser de manière loyale, honnête et objective le système de notation, toute utilisation abusive étant susceptible d'entraîner la responsabilité de celui qui en abuse.

STOOTIE référence les Offreurs en fonction de leur notation dans les conditions et modalités décrites dans la Rubrique classement des Offres et des avis disponible [ici](#).

## 17. PROPRIETE INTELLECTUELLE

### 17.1 Droits de propriété intellectuelle sur les Contenus publiés par les Membres

Les Contenus publiés par chaque Membre sont et restent la propriété de chaque Membre, sous réserve de la licence concédée par le Membre à STOOTIE conformément aux stipulations ci-dessous.

Au fur et à mesure des Contenus publiés sur la Plateforme, dans l'hypothèse où ce Contenu serait soumis à des droits de propriété intellectuelle, le Membre autorise STOOTIE à exploiter tout ou partie du Contenu (notamment mais pas exclusivement utiliser, reproduire, représenter, publier, mettre à disposition, communiquer, afficher) sur la Plateforme et plus généralement sur sa documentation et ses réseaux sociaux à des fins commerciales, publicitaires, promotionnelles ou non. Cette autorisation est donnée à STOOTIE à titre gratuit et non-exclusif, pour toute la durée de protection des droits de propriété intellectuelle attachés au Contenu. Il est expressément entendu que la présente concession ne saurait concerner les œuvres futures. Le Membre reconnaît que toute utilisation de son Contenu effectuée par STOOTIE dans le respect des dispositions susvisées préalablement à sa désinscription, la suppression ou la clôture de son compte ne pourra être remise en cause par le Membre. Il est expressément convenu que STOOTIE est libre d'exploiter ou non le Contenu en question. Les Membres garantissent à STOOTIE une jouissance paisible des droits ainsi concédés.

### 17.2 Droits de propriété intellectuelle de STOOTIE

Sans que cette liste soit exhaustive, la marque « STOOTIE » ainsi que ses dérivés, la Plateforme, y incluant les Sites et les Applications, ainsi que leurs contenus, agencements, présentations, logos, chartes graphiques, informations, catalogues, textes, illustrations, photographies et images respectifs, et tous autres éléments visuels et sonores, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sont la propriété exclusive de STOOTIE et/ou de tiers contractuellement liés à STOOTIE qui seraient titulaires des droits de propriété intellectuelle afférents à la Plateforme.

Il est interdit au Membre de reproduire, représenter et/ou exploiter de quelque autre manière que ce soit tout ou partie de la marque « STOOTIE » ou ses dérivés, de la Plateforme, d'un Site ou d'une Application, des contenus, agencements, présentations, logos, chartes graphiques, informations, catalogues, textes, illustrations, photographies et images et de tous autres éléments visuels et sonores, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sans que cette liste soit limitative, sans l'autorisation préalable écrite de STOOTIE.

L'utilisation et l'inscription sur la Plateforme, via l'un des Sites ou l'une des Applications, n'emportent aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit du Membre.

Tout Membre qui édite un site web et souhaite créer un lien hypertexte direct vers l'un quelconque des Sites ou Applications doit demander l'autorisation préalable de STOOTIE par écrit. L'autorisation de STOOTIE, accordée à sa seule discrétion et sans justification nécessaire, ne sera en aucun cas accordée de manière définitive. Ce lien devra être supprimé à tout moment à la demande écrite de STOOTIE, sans que cette dernière ait besoin d'en justifier. En tout état de cause, il est entendu que

si l'internaute cesse d'utiliser la Plateforme, il doit de fait supprimer tout lien hypertexte qu'il a créé sur son site web renvoyant vers l'un quelconque des Sites ou Applications de STOOTIE.

Les liens hypertextes vers la Plateforme qui utilisent des techniques tels que le cadrage (framing) ou l'insertion par liens hypertextes (in-line linking) sont interdits sauf autorisation expresse écrite préalable accordée par STOOTIE.

### **17.3 Promotion des Services et des Offreurs sur la Plateforme**

STOOTIE peut participer à la promotion de la Plateforme et de faire référence aux Services mis en ligne sur la Plateforme et proposés par les Offreurs, notamment par la mise en place de partenariats avec d'autres sites Internet et/ou par des publications dans les médias et/ou par l'envoi d'e-mails publicitaires dans le respect des dispositions légales applicables. STOOTIE utilise les critères objectifs suivants afin d'assurer la promotion des Services et des Offreurs sur la Plateforme : notation de l'Offreur par les Membres, emplacement géographique, nombre de réponses effectuées par l'Offreur au cours des deux derniers mois. Dans ce contexte, STOOTIE n'effectue aucune sélection subjective des Offreurs. Ces critères sont renseignés dans les mises en avant réalisées par STOOTIE afin d'informer les Membres. Nonobstant ce qui précède, STOOTIE agit en qualité d'intermédiaire dans les échanges entre Offreurs et Demandeurs dans la mesure où STOOTIE ne fait que promouvoir l'activité de la Plateforme. A aucun moment STOOTIE n'intervient dans la relation entre Demandeur et Offreur en promouvant un ou plusieurs Services en particulier.

## **18. DONNEES PERSONNELLES**

Les données à caractère personnel des Membres font l'objet d'un traitement automatisé par STOOTIE aux fins notamment de permettre (i) la gestion et l'optimisation de la Plateforme, (ii) la réalisation d'opérations de prospection commerciale, (iii) la gestion du paiement des commandes et du recouvrement, (iv) la gestion de la relation entre le Demandeur et l'Offreur ou encore (v) la gestion de la lutte contre la fraude.

En outre, dans le cadre de la Réservation Sécurisée, STRIPE collecte et traite des données personnelles des Membres conformément à sa politique de confidentialité générale disponible [ici](#).

En application des dispositions de la loi n°78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, chaque Membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification de portabilité et de suppression des données le concernant. Il peut ainsi exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées. Chaque Membre peut également s'opposer, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Pour de plus amples détails sur la protection des données à caractère personnel et les droits des personnes, vous êtes invités à vous reporter à la politique de confidentialité de STOOTIE disponible [ici](#).

## **19. PREUVES**



En cas d'engagement de la responsabilité de STOOTIE par un Membre, les Parties reconnaissent que la production par STOOTIE de certaines informations disponibles sur ses serveurs relatifs à l'utilisation de la Plateforme, et notamment les codes d'accès nominatifs des Membres et des logs de connexion, pourront être utilisés à titre de preuve et feront foi entre les parties. Il est toutefois entendu que tout autre mode de preuve sera admis entre les Parties.

## 20. NOTIFICATION

Sauf stipulation expresse contraire des présentes Conditions Générales, toute notification envoyée à STOOTIE peut être adressée par e-mail à l'adresse [contact@stootie.com](mailto:contact@stootie.com) ou par courrier postal à : HALTAE, 120-126 Quartier de Bacalan – 33000 BORDEAUX.

Toute notification adressée à STOOTIE mais destinée à un Membre sera envoyée par e-mail à l'adresse que ce Membre a communiquée à STOOTIE lors de son inscription. STOOTIE fera ses meilleurs efforts pour faire parvenir la notification au Membre concerné dans les meilleurs délais mais ne pourra être tenue responsable de l'absence de transmission de ladite notification.

Les notifications peuvent également parvenir au Membre, par lettre recommandée avec avis de réception, à l'adresse postale communiquée lors de l'inscription.

## 21. NON RENONCIATION / DIVISIBILITE / CESSION

### 21.1. Non renonciation

Le fait pour STOOTIE de ne pas se prévaloir d'une défaillance ou d'un manquement aux présentes Conditions Générales par un Membre n'altérera aucunement ses droits et actions à l'encontre de tout autre manquement similaire et/ou ultérieur, et ne saurait également être interprété comme une renonciation à se prévaloir de cette défaillance ou de ce manquement. Le fait pour STOOTIE de ne pas se prévaloir d'une stipulation des Conditions Générales ou des autres documents composant l'intégralité des accords conclus entre les Parties n'emporte aucunement renonciation au bénéfice de ladite stipulation.

### 21.2. Divisibilité

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs dispositions des Conditions Générales seraient considérées comme illégales, inopposables ou inapplicables par une décision de justice, les autres dispositions resteront en vigueur, à la condition que l'économie générale des Conditions Générales n'en soit pas bouleversée.

### 21.3. Cession

Chaque Membre accepte que les droits et obligations issus des présentes Conditions Générales ainsi que tous les documents constituant les accords entre les Parties pourront librement et de plein droit être cédés par STOOTIE à un tiers, notamment en cas de cession d'actifs, de fusion ou d'acquisition.

## 22. SUSPENSION DE LA PLATEFORME



Les Membres et Membres comprennent et acceptent que STOOTIE pourra suspendre ou interrompre l'accès et/ou l'exploitation de la Plateforme, pour motif d'intérêt légitime (sécurité, mise à jour, maintenance) ou en cas de force majeure. STOOTIE pourra supprimer tout contenu publié sur la Plateforme qui ne respecterait pas les présentes ou toute disposition légale et réglementaire applicable. Par ailleurs, STOOTIE se réserve la faculté de supprimer tout contenu publié par elle pour des raisons techniques, commerciales, légales ou réglementaire, sans qu'aucune indemnité ne lui soit due. Dans l'hypothèse où l'interruption ou la suspension de la Plateforme causerait un préjudice direct et avéré aux Membres, hors cas de force majeure, la responsabilité de STOOTIE pourra être engagée.

## 23. RESOLUTION DES LITIGES ENTRE STOOTIE ET LES MEMBRES - DROIT APPLICABLE

### 23.1 Réclamations

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générales entre un Membre et STOOTIE, STOOTIE et le Membre rechercheront un accord amiable. Le Membre peut adresser une réclamation auprès de STOOTIE à l'adresse suivante : [contact@stootie.com](mailto:contact@stootie.com).

### 23.2 Médiation des litiges de consommation

Si le litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générales entre STOOTIE et le Membre n'a pas pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite par le Membre conformément à l'article 23.1, STOOTIE met à la disposition des Membres agissant en qualité de consommateurs, conformément aux dispositions du Code de la consommation, un dispositif de médiation en cas de litiges portant sur les Services proposés par STOOTIE ou concernant les présentes Conditions Générales en vue de leur résolution amiable. Le Membre peut recourir gratuitement à la Médiation de la consommation AME, 11 Place Dauphine, 75001 Paris, [www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com), médiateur à la consommation, en vue de la résolution amiable du litige qui l'opposerait à STOOTIE. Le Membre consommateur saisit l'entité de la Médiation de la Consommation AME par internet ou par courrier postal en complétant le formulaire mis à sa disposition sur le site et ce, accompagné des documents étayant sa demande.

L'entité de la Médiation de la Consommation AME accusera réception de ladite saisine et le membre médiateur désigné disposera d'un délai de trois semaines pour statuer en premier lieu sur la recevabilité de la demande. Il disposera d'un délai de trois mois pour accomplir sa mission sauf prorogation en cas de dossiers complexes.

Par ailleurs, la Commission européenne a mis en place une plateforme de résolution des litiges destinée à recueillir les éventuelles réclamations de consommateurs faisant suite à un achat en ligne afin de les transmettre ensuite aux médiateurs nationaux compétents. Cette plateforme est accessible en cliquant [ici](#).

### 23.3 Droit applicable et Juridiction

Les présentes Conditions Générales sont régies et interprétées conformément au droit français.

Les tribunaux français auront compétence pour se prononcer sur tous les litiges susceptibles de naître entre un membre non professionnel et STOOTIE relatifs aux présentes, conformément aux règles applicables au droit de la consommation. Ainsi, en application de l'article L 141-5 du Code de la

Consommation, le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable. PAR EXCEPTION À CE QUI PRÉCÈDE, TOUT LITIGE AVEC UN MEMBRE AGISSANT À TITRE PROFESSIONNEL EST DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.